

La Municipalité régionale de comté (MRC) de Pierre-De Saurel célèbre ses 40 ans

Quatre décennies de réalisations pour développer notre région

« Pour souligner ce 40^e anniversaire, nous revenons sur quelques grands dossiers qui démontrent l'importance et la diversité des projets pilotés par la MRC en collaboration avec ses partenaires. Des projets qui ont un impact direct sur le développement socioéconomique de notre région et la qualité de vie des citoyens », déclare Gilles Salvas, préfet de la MRC et membre du conseil depuis plus de 30 ans, dont dix à la préfecture. « Nous profitons aussi de l'occasion pour souligner le dynamisme dont fait preuve la MRC depuis sa création », ajoute-t-il fièrement !

Un organisme public de concertation municipale né en 1981

- › Les MRC regroupent depuis leur début les municipalités rurales et urbaines pour concerter les actions et développer leur territoire, désigné en fonction des régions d'appartenance.
- › Après l'enregistrement de ses lettres patentes le 14 décembre 1981, la MRC du Bas-Richelieu tient sa première séance régulière le 12 janvier 1982.
- › En 2008, afin de rappeler le lien avec sa ville-centre, son nom est modifié pour MRC de Pierre-De Saurel.
- › Au fil des années, cet organisme public de concertation élargira sa mission et ses responsabilités régionales au bénéfice de sa population.

Compétences obligatoires

- › Aménagement du territoire
- › Développement économique
- › Évaluation municipale
- › Gestion des cours d'eau
- › Gestion des programmes de rénovation
- › Plan de gestion des matières résiduelles
- › Plan régional des milieux naturels
- › Sécurité incendie et civile
- › Sécurité publique
- › Transport adapté
- › Vente d'immeubles pour défaut de paiement des taxes

Compétences acquises

- › Désignation des équipements et activités à caractère supralocal
- › Développement culturel
- › Développement social
- › Gestion quotidienne des matières résiduelles
- › Immigration
- › Piste cyclable régionale
- › Plan de développement de la zone agricole (PDZA)
- › Politique familiale et des aînés
- › Production d'énergie éolienne
- › Protection des boisés
- › Service du réseau de fibre optique
- › Tourisme
- › Transport collectif régional et Taxibus

Leader dans le développement économique régional

Un rôle clé, résumé en cinq étapes majeures

1992 : La MRC appuie le développement économique en instaurant un mode de financement régional pour soutenir la Corporation de développement économique (CDE) et l'Office de tourisme. Auparavant ce financement était assuré uniquement par certaines municipalités de la MRC, et devait être renouvelé chaque année et nécessitait des démarches laborieuses. C'est le début de la reconnaissance d'une réelle région d'appartenance.

2003 : Le gouvernement du Québec reconnaît formellement les MRC à titre de leaders du développement économique régional quand il leur attribue la responsabilité du développement local et du soutien à l'entrepreneuriat sur leur territoire. Il revient alors aux MRC de confier cette responsabilité à l'organisme de leur choix. Le CLD, qui a succédé à la CDE, devient donc le bras du développement économique de la MRC.

2004 : Le CLD dispose d'un budget de 1 M\$ et la région profite de fonds gouvernementaux de 28 M\$, obtenus entre autres grâce à une démarche de planification stratégique élaborée en grande concertation et initiée en 1990 par la MRC et la SADC.

2015 : La MRC met en place une nouvelle structure de développement économique, réduite de beaucoup en raison de coupures gouvernementales : un CLD renouvelé, un Office de tourisme dédié à la promotion et à l'accueil et une Société des parcs industriels de Sorel-Tracy au mandat élargi pour assurer, entre autres, la prospection à l'extérieur via un commissaire industriel; peu de temps après, la ville de Sorel-Tracy rapatriera ce mandat de prospection dans ses services.

2021 : La MRC crée Développement économique Pierre-De Saurel conjointement avec le député de Richelieu. Le nouvel organisme regroupe les services bonifiés du CLD et du commissaire industriel, dans une vision commune et concertée du développement économique régional.

« Dans les dernières années, le CLD a eu à surmonter plusieurs défis notamment en raison de la perte, en 2015, d'environ 60 % des subventions gouvernementales liées à son fonctionnement. L'injection de sommes supplémentaires de la part de la MRC et du gouvernement du Québec dans Développement économique Pierre-De Saurel, totalisant plus de 500 000 \$, apportera assurément une nouvelle dynamique qui sera profitable à l'ensemble de la région », complète Gilles Salvas.



Janvier 2015 : Présentation du nouveau modèle de développement économique à la suite des coupures imposées par le gouvernement du Québec

René Lachapelle, président du comité de l'Écolcollectivité, Claude Pothier, préfet de la MRC, Jacinthe Sirois, présidente du CLD et Josée Plamondon, directrice générale du CLD.

Mention de source : Hélène Goulet



NOVEMBRE 2020 : Annonce conjointe de la création de Développement économique Pierre-De Saurel

Gilles Salvas, préfet de la MRC, Jean-Bernard Émond, député de Richelieu et Serge Péloquin, maire de Sorel-Tracy

Mention de source : Antony Deguisse

Prolongement de la piste cyclable régionale

Création d'un parc régional linéaire

2001 : La MRC loue pour 60 ans au ministère des Transports du Québec l'emprise ferroviaire abandonnée qui traverse Sorel-Tracy (à partir du boulevard Fiset), Saint-Robert, Yamaska, et Saint-Gérard-Majella pour y créer un parc régional linéaire.

2003 : Aménagement de la piste cyclable jusqu'aux limites de Saint-Robert. Cette étape se fait en étroite collaboration avec les membres du Réseau cyclable de la Sauvagine.

2006 : Adoption d'un règlement d'emprunt et réalisation des travaux d'asphaltage de la piste cyclable entre Sorel-Tracy et Saint-Robert (intersection de la route 132).

2012 : Intégration de la piste cyclable La Sauvagine à la Route verte du Québec. L'homologation permettra à la MRC de se prévaloir du Programme d'aide à l'entretien de la Route verte du ministère des Transports (MTQ).

2018 : Grâce au Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR), la MRC bénéficie d'aides financières importantes pour prolonger la piste cyclable régionale jusqu'à Yamaska. Le grand engouement des touristes pour le cyclisme fait de ce projet global un attrait touristique majeur dans la région.



AVRIL 2021 : Prolongement de la piste cyclable à Yamaska

Mention de source : MRC



SEPTEMBRE 2012 : Intégration officielle de la piste cyclable La Sauvagine au réseau de la Route verte du Québec.

Line Latour, représentante de la ministre Éline Zakaïb, Louis Carpentier, directeur à Vélo Québec, Hélène Paris, présidente du Réseau cyclable de la Sauvagine, Gilles Salvas, préfet de la MRC, et Réjean Dauplaise, maire de Sorel-Tracy.

Mention de source : MRC

Propriétaire du Parc éolien Pierre-De Saurel, unique en son genre

Réalisation du premier (et seul encore à ce jour) parc éolien 100 % communautaire

2007 : La MRC se prévaut des dispositions de la Loi sur les compétences municipales qui permet à toute MRC l'exploitation d'une entreprise qui produit de l'électricité au moyen d'un parc éolien ou d'une centrale hydroélectrique. Elle analyse ainsi, dans un premier temps, la faisabilité d'implanter une centrale hydroélectrique sur la rivière Richelieu, en aval du barrage des écluses. Malheureusement, d'importantes contraintes environnementales réduisent considérablement la possibilité de réaliser un tel projet.

2008 : La MRC commande une étude de pré-faisabilité pour vérifier le potentiel d'implanter un parc éolien sur son territoire et identifie un secteur précis, un appel d'offres étant en préparation par Hydro-Québec pour de tels projets.

2010 : La MRC, appuyée par une vingtaine d'organismes régionaux, soumet son projet à Hydro-Québec qui l'accepte parmi les 44 déposés, compte tenu entre autres, de son volet 100 % communautaire.

2016 : Le Parc éolien Pierre-De Saurel est mis en service par une société en commandite. Cette société, dont l'unique actionnaire est la MRC de Pierre-De Saurel, avait vu au préalable au développement et à la construction des installations.

« Ce projet d'énergie verte et renouvelable, 100 % communautaire, est précurseur en la matière au Québec. Il fait d'ailleurs l'envie de plusieurs MRC et nous avons de quoi en être fiers. Nous avons fait ce choix pour s'assurer que la région reçoive 100 % des bénéfices, donc des retombées importantes pour la collectivité, et pour diversifier les sources de revenus de la MRC », précise Gilles Salvas.

Pionnière dans la gestion des matières résiduelles

Depuis 1989, la MRC fournit un service régional quotidien de gestion des matières résiduelles

1989 : La MRC de Pierre-De Saurel fut l'une des premières MRC au Québec à déclarer sa compétence en la matière. De plus, dans une optique environnementale de valorisation des matières résiduelles, plutôt que de leur enfouissement, elle fut aussi l'une des premières à obtenir l'autorisation gouvernementale pour signer un contrat de plus de 5 ans (en l'occurrence de 20 ans) avec une entreprise privée. L'expérience ne s'est toutefois pas avérée aussi concluante qu'espérée.

1992 : La MRC commence la collecte annuelle des résidus domestiques dangereux (RDD).

1995 : La MRC implante son programme de collecte des matières recyclables permettant de valoriser le papier, le carton, le métal, le plastique et le verre.

2014-2016 : La MRC élabore un plan régional de gestion des matières résiduelles, entré en vigueur en juin 2016.

2016 : La MRC bonifie les services à la population en implantant l'écocentre régional pour recueillir les résidus provenant de source résidentielle tels que ceux de construction, de rénovation et de démolition, les RDD, les résidus verts, les appareils électriques et électroniques, les pneus et les encombrants.

2017 : Implantation de la collecte des matières organiques accompagnée du plan de communication Mission : réduction pour informer et encourager les citoyens à y participer. La MRC de Pierre-De Saurel se situe dans le premier 30 % des MRC au Québec à offrir et utiliser des bacs bruns.



AOÛT 2017 : Remise du premier chèque à la MRC de Pierre-De Saurel

Les conseillers régionaux de la MRC ainsi que des membres du conseil d'administration de Parc éolien Pierre-De Saurel

Mention de source : MRC



FÉVRIER 2017 : Inauguration officielle du Parc éolien Pierre-De Saurel

Sylvain Rochon, député de Richelieu, Gilles Salvas, préfet de la MRC, Richard Merlini, député de Laprairie et représentant du gouvernement du Québec, Benoit Lefebvre, président de Parc éolien Pierre-De Saurel

Mention de source : Maurice Parent



FÉVRIER 2016 : Annonce de l'arrivée de la collecte des matières organiques et de l'implantation d'un éco-centre.

Mohamed Aliouane, coordonnateur à la gestion des matières résiduelles et Gilles Salvas, préfet de la MRC de Pierre-De Saurel. | Mention de source : MRC

Implantation d'Internet haute vitesse sur tout le territoire

2005 : La MRC adhère au programme Villages branchés du Québec, conjointement avec la Commission scolaire de Sorel-Tracy et des partenaires privés pour la construction d'un réseau privé de fibres optiques sur le territoire pour desservir les édifices scolaires et municipaux. Avec un tel branchement, plusieurs services non disponibles devenaient accessibles.

2010 et 2011 : La MRC favorise, avec la collaboration du CLD, la création de la deuxième coop québécoise de service Internet. La Coop de services Internet Pierre-De Saurel offre un accès Internet haute vitesse de base en milieu rural aux citoyens et entreprises qui ne peuvent bénéficier de ce service essentiel de la part de fournisseurs privés. La Coop rendra également possible la réalisation du projet de communication pour les services d'urgence.

2021 : La MRC apporte des améliorations majeures sur l'ensemble du réseau de fibres optiques afin d'optimiser la sécurité, la fiabilité et la disponibilité du réseau. Ces améliorations permettront d'exploiter le réseau de manière optimale et de pouvoir se tourner vers des innovations technologiques dans les prochaines années.

À l'instar de plusieurs autres, notre MRC est audacieuse et innovante

Depuis quatre décennies, la MRC de Pierre-De Saurel assure la gestion de divers services régionaux qui lui ont été attribués par le gouvernement du Québec au fil des années. Les membres du conseil ont aussi choisi, en fonction des caractéristiques régionales observées, d'exercer plusieurs autres compétences. Depuis plusieurs années, elle est parmi les MRC qui développent et animent leur milieu, entre autres dans les domaines de la culture, de la famille, des aînés (par l'élaboration et la mise en œuvre de politiques régionales), de l'immigration, du développement social, agricole et du transport. Le tout, dans le but de compléter et d'optimiser le développement économique traditionnel en faisant de notre région un territoire plus ouvert et attrayant.

« À travers toutes ces réalisations, la MRC fut souvent avant-gardiste en initiant des projets pionniers dans diverses sphères de notre vie régionale. Impliquée dans tous les dossiers régionaux pour assurer un développement économique harmonieux et le mieux-être de tous ses citoyens, la MRC continue à assumer son rôle, toujours dans un esprit de coopération et d'innovation, forte de ses 40 ans d'expérience ! Merci à tous nos partenaires régionaux, aux gens des ministères (dont celui des Affaires municipales) aux différents députés et aux maires qui se sont succédés et à notre équipe dévouée », conclut Gilles Salvas.



NOVEMBRE 2011 : Déploiement d'Internet haute vitesse dans les municipalités rurales grâce à la Coop de services Internet

1^{re} rangée : Gilles Salvas, préfet de la MRC, Ghislain Beauchemin, président de la Coop de services Internet, Julie Gagnon, conseillère aux entreprises au CLD.

2^e rangée : Yvon Gosselin, Norbert Risse, Nancy Langlais, Richard Hébert, Jean-Marc Beausnesne, Roger Lafrenière et Louis Duhamel, membres du CA de la Coop de services Internet Pierre-De Saurel.

Mention de source : Annie Bourque

Portrait de notre MRC

- › **12 municipalités**, dont deux urbaines et dix rurales
- › **51 800 habitants**
- › Un territoire conjuguant un **milieu urbain et industrialisé**, un milieu **rural dynamique** et l'archipel du lac Saint-Pierre, classé Réserve mondiale de biosphère de l'UNESCO
- › Un **conseil composé des maires et mairesses** des douze municipalités
- › Une **équipe dynamique et professionnelle** formée d'une vingtaine de personnes

V I V
A N T
I C I

MRC
DE Pierre-De Saurel

450 743-2703
info@mrcpierredesaurel.com
mrcpierredesaurel.com